



LES ARTISTES DU MOULIN

Siège Social : Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
BP 88 - 95111 SANNOIS Cedex
@mail : bureau@lesartistesdumoulin.fr

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JANVIER 2019 à 14 H 30 DANS LES LOCAUX DE L'ATELIER

Le samedi 26 janvier 2019, à 14 H 30 se tiendra notre assemblée générale dans le préfabriqué Henri Dunant.

Selon les derniers statuts de l'Association, le bureau composé de 6 membres est à renouveler pour moitié. Toutefois, compte tenu de la démission de Marc NOURY l'an dernier pour raison de santé, seuls deux membres sont sortants cette année à savoir : Michèle THYS, qui occupe le poste de secrétaire et Henri VIJOUX, en qualité de trésorier.

Par ailleurs, pour convenances personnelles, Christiane SOARES et Rudy de NARDI sont démissionnaires.

Au total quatre postes seront donc à pouvoir au sein du bureau.

Pour mémoire il est rappelé que les différentes fonctions des membres du bureau sont décidées en réunion privée du Bureau.

Les membres du bureau sont élus par l'ensemble des adhérents, à jour de leur cotisation.

Si vous désirez présenter votre candidature pour faire partie du nouveau bureau, et en assumer les différentes charges, veuillez le faire par courrier et le remettre ou l'adresser au président :

***Rudy de NARDI - LES ARTISTES DU MOULIN – Hôtel de ville, Place du Gal Leclerc
BP 88 – 95111 SANNOIS cedex***

Ce courrier doit nous parvenir au plus tard le 19 janvier 2019, soit UNE semaine avant l'Assemblée.

Ordre du jour :

- Le Président ouvre la séance après avoir vérifié que le quorum est atteint.
- Présentation du compte rendu de janvier 2018. - Quitus au rapport moral.
- Election de 4 membres du Bureau (2 membres sortants suivant statuts et 2 démissions)
- Bilan financier 2017-2018 Quitus aux comptes.
- Thème de l'exposition 2018 : sujet déjà proposé « les pays lointains » - date à fixer et choix de la salle
- Descriptions des activités :
 - bilan de satisfaction sur les animations et démonstrations par des artistes extérieurs au cours du dernier trimestre 2018 et
 - budget à voter pour la poursuite ou non de ces activités, ouverture ou non à plusieurs artistes
 - choix de la sortie culturelle annuelle – proposition de lieux et de date (suggestions)
- questions diverses

P.S. si vous avez des questions particulières, veuillez les remettre au plus tard le samedi 19 janvier 2019 au soir à l'atelier.

Le Bureau

**Comme chaque année, en fin de séance nous partagerons la Galette
dans les locaux Henri Dunant pour ce début d'année 2018**

POUVOIR

Je soussigné (e)

Domicilié(e)
.....

Donne, par la présente, pouvoir à
Demeurant
à

Pour me représenter à l'Assemblée Générale des « Artistes du Moulin » qui se tiendra le 26/01/2018 à 14 H 30.

PS : Tout membre désirant voter (et ou avoir procuration) à l'assemblée doit être à jour de sa cotisation.

Le : Signature



N.B. Le présent pouvoir doit être remis à la personne sus-désignée ou à défaut adressé à « les ARTISTES DU MOULIN – Hôtel de Ville – Place du général Leclerc 95110 SANNOIS» au plus tard le 19/01/2019

POUVOIR

Je soussigné (e)

Domicilié(e)
.....

Donne, par la présente, pouvoir à
Demeurant
à

Pour me représenter à l'Assemblée Générale des « Artistes du Moulin » qui se tiendra le 26/01/2018 à 14 H 30.

PS : Tout membre désirant voter (et ou avoir procuration) à l'assemblée doit être à jour de sa cotisation.

Le : Signature



N.B. Le présent pouvoir doit être remis à la personne sus-désignée ou à défaut adressé à « les ARTISTES DU MOULIN – Hôtel de Ville – Place du général Leclerc 95110 SANNOIS» au plus tard le 19/01/2019